



LES HAUTS DE ROMAINVILLE

Compte-rendu du Conseil Syndical du 9 mai 2005

Début de la réunion

à 20h30 chez Monsieur Zajdenweg

Sont présents :

- Monsieur Aymard	12 allée George Méliès
- Madame Bedo	3 allée François Truffaut
- Madame Da Silva	10 allée François Truffaut (suppléante)
- Madame Ducci	22 allée Charlie Chaplin
- Madame Guilhou	5 allée Louis Malle
- Monsieur Zajdenweg	4 allée Jean Cocteau (président)

- **Sécurité** : SGR fera un courrier à la Police pour qu'ils fassent des rondes suite aux cambriolages.
- **Poubelles** : Monsieur Zajdenweg inscrira les noms des allées sur les poubelles, et mettra une affiche précisant les jours de dépôt des objets encombrants au coin des allées Chaplin & Malle.
- **Portail** : SGR demandera à CVTEL de fournir rapidement l'accord de la mairie pour le portail.
- **LBA / K&B** : Où en est la demande d'accord amiable avec K&B ? Il faudrait faire vite maintenant.
- SGR écrira à Madame Levy (1 allée G.Méliès) afin qu'elle laisse en place les 5 poubelles de l'allée C.Chaplin, et également qu'elle veille à ce que ses enfants ne jouent pas de façon dangereuse (ballons durs, etc...) dans les allées.
- **Rappel des règles de vie par SGR** : Lors du prochain appel de charge, SGR joindra un document rappelant ceci :
 - Respecter les règles de stationnement dans les allées. Pour les résidents : uniquement sur le trottoir jouxtant sa porte de garage, et aucunement ailleurs ou sur une place visiteur. Pour les visiteurs : uniquement sur un des emplacements visiteurs (2 places au début de l'allée C.Chaplin sur la droite, 3 places au début à gauche de l'allée Jean Cocteau).
 - Respecter les dates de dépôt des objets encombrants, soit la veille au soir (mardi) des 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois.
 - Les poubelles ne servent qu'aux ordures ménagères, et l'usage de sacs poubelles est obligatoire, ils doivent être fermés.
 - On est en « copropriété » et non en « propriété », cela implique le respect de ses voisins, des parties communes, des règles de vie, et du règlement de copropriété. Il est par exemple interdit de se servir des allées pour effectuer des réparations automobiles, pour y préparer du ciment, etc...
 - Les jardins ainsi que les espaces verts en façade doivent impérativement être entretenus régulièrement afin de ne pas laisser se dégrader l'aspect de la copropriété.
 - Les enfants peuvent jouer dans les allées, à condition que cela ne risque pas de nuire à leur propre sécurité (voitures) ou à celle des copropriétaires (ballons durs, etc...) ou des biens, qu'ils ne fassent pas de bruit passé 21h.
- **Fin de la réunion** à 23h00

MR AYMARD

MME BEDO

MME DUCCI

MME GUILHOU

MR ZAJDENWEG

Entrée du lotissement face au 90 rue Jean Jaurès à Romainville

" Le Conseil Syndical " domicilié chez Monsieur Zajdenweg - 4 allée Jean Cocteau 93230 Romainville
Tél : 06 63 63 01 00 – Email : romainville@infozservice.net – Site Internet : romainville.infoz.fr